



LA PRESSE
Imprimé et publié par WURTLE & CIE.
Propriétaires.
No 69 R. E. SAINT-JACQUES

LA PRESSE
MONTREAL 29 DECEMBRE 1888.

TEMPERATURE
MONTREAL.
La pression augmente dans tout le pays...

Les rapports officiels des deux élections de Mégantic et de l'Assomption...

Les libéraux jubilent, mais pas autant qu'ils s'y attendaient. Les conservateurs sont surpris de s'en être si bien tirés...

Le prétendu que ces deux élections feront voir le terrain perdu par M. Morcier...

LES ENSEIGNEMENT PRATIQUE ET TECHNIQUE
L'enseignement manuel de l'enfant dans l'école primaire.

Après avoir cité des rapports d'hommes, les plus compétents; après avoir fait assister nos lecteurs aux délibérations...

Notre conclusion, que ceux qui nous ont suivi dans ce travail ont déjà senti, sera de réclamer l'introduction du travail manuel dans le plus grand nombre possible d'écoles communales...

ON THE PLANTATION
Moreau caractéristique pour piano vendant à 350 pour cent meilleur marché d'ici au 1er janvier...

AVIS
Avis par le présent donné à ceux qui ont des dépôts à la Banque et au public en général...

AVIS
Avis par le présent donné à ceux qui ont des dépôts à la Banque et au public en général...

AVIS
Avis par le présent donné à ceux qui ont des dépôts à la Banque et au public en général...

AVIS
Avis par le présent donné à ceux qui ont des dépôts à la Banque et au public en général...

AVIS
Avis par le présent donné à ceux qui ont des dépôts à la Banque et au public en général...

gences, qu'à prendre le goût des choses de l'esprit. Aussi, à sa sortie, il ne connaît rien du métier de son père...

Il en serait tout autrement si l'enseignement manuel était donné dans l'école. L'enfant en apprenant à travailler manuellement avec ordre et méthode...

Notre savons que les avantages de l'enseignement manuel dans l'école sont appréciés dans notre ville. Sous peu cet enseignement fonctionnera dans l'orphelinat Saint-François-Xavier...

La question est trop vaste, les intérêts en jeu sont trop importants pour les abandonner aux efforts ordinairement faibles et souvent intermittents du petit nombre...

L'enseignement manuel devant être donné dans l'école par l'instituteur, car on fera plus facilement d'un instituteur un ouvrier, que d'un ouvrier un instituteur...

Puis, comme cela a lieu en Suède, dès que les instituteurs auront été formés, l'enseignement manuel devra être introduit dans les écoles modèles d'abord; dans les autres plus tard...

En finissant ce travail, nous nous hâtons de déclarer que nous n'avons nullement eu la prétention de faire un traité approfondi et complet sur un sujet aussi vaste et aussi important...

Si cependant des doutes subsistent encore, nos gouvernements, ou les membres du conseil de l'éducation pourraient faire faire des enquêtes dans les écoles avoisinantes à Chicago, à Brooklyn, à New-York, etc.

ON THE PLANTATION
Moreau caractéristique pour piano vendant à 350 pour cent meilleur marché d'ici au 1er janvier...

AVIS
Avis par le présent donné à ceux qui ont des dépôts à la Banque et au public en général...

AVIS
Avis par le présent donné à ceux qui ont des dépôts à la Banque et au public en général...

AVIS
Avis par le présent donné à ceux qui ont des dépôts à la Banque et au public en général...

AVIS
Avis par le présent donné à ceux qui ont des dépôts à la Banque et au public en général...

AVIS
Avis par le présent donné à ceux qui ont des dépôts à la Banque et au public en général...

L. A. BEAUVAIS
Devant abandonner le département de hardes faites, on vendra à grands sacrifices...

PREDICTION D'ADAM
Deux jours après que notre grand père Adam eut été pour compagnie, la pluie était tombée...

AUX ACHETEURS DE PIANOS
Nous ne recevons jamais cinquante clients de pianos à la fois, sans une vingtaine...

UNION ST-JOSEPH
UNION ST-PIERRE
UNION ST-JACQUES

UNION ST-JOSEPH
UNION ST-PIERRE
UNION ST-JACQUES

UNION ST-JOSEPH
UNION ST-PIERRE
UNION ST-JACQUES

UNION ST-JOSEPH
UNION ST-PIERRE
UNION ST-JACQUES

UNION ST-JOSEPH
UNION ST-PIERRE
UNION ST-JACQUES

UNION ST-JOSEPH
UNION ST-PIERRE
UNION ST-JACQUES

UNION ST-JOSEPH
UNION ST-PIERRE
UNION ST-JACQUES

UNION ST-JOSEPH
UNION ST-PIERRE
UNION ST-JACQUES

UNION ST-JOSEPH
UNION ST-PIERRE
UNION ST-JACQUES

COLONNE CARSLY.
Samedi, 29 Décembre 1888

RAPPORT DE LA TEMPERATURE
SANTÉ, 29 DEC, 1888, 11 a.m.

CADEAUX DU JOUR DE L'AN
Mouchoirs avec initiales pour hommes, la meilleure qualité...

CADEAUX DU JOUR DE L'AN
Mouchoirs en soie pour hommes, patrons les plus nouveaux...

CADEAUX DU JOUR DE L'AN
BAS PARDESSUS POUR DAMES
Nous donnons une attention spéciale à ces bas par-dessus cette saison...

CADEAUX DU JOUR DE L'AN
SOUS-VETEMENTS D'HIVER POUR ENFANTS
Ces sous-vêtements se vendent à des prix beaucoup plus bas...

CADEAUX DU JOUR DE L'AN
ROBES TRICOTEES POUR ENFANTS
GILETS TRICOTEES POUR ENFANTS
DONNETS EN LAINE POUR ENFANTS

CADEAUX DU JOUR DE L'AN
MOUCHOIRS EN TOILE BLANCHE POUR DAMES
MOUCHOIRS EN TOILE DE COULEUR POUR DAMES

CADEAUX DU JOUR DE L'AN
ON NE PEUT TROUVER
aucun nœud dans le fil Clapperton...

CADEAUX DU JOUR DE L'AN
INCORRECT
Ce ne sont pas les fabricants du fil de Soie Corticelli...

CADEAUX DU JOUR DE L'AN
S. CARSLY.
Nos 1765, 1767, 1769, 1771, 1773, 1775 et 1777 RUE NOTRE-DAME MONTREAL

CADEAUX DU JOUR DE L'AN
A VENDRE
Cette propriété, rue du Nord de l'Est, près de la rue Jacques-Cartier...

JOS. GIUFFRÀ
240 A - RUE SAINT-LAURENT - 240 A
MARCHAND DE SUCRERIES
GROS ET DETAIL

ARRETEZ A 171
ET REGARDEZ NOTRE VITRINE
VOUS TROUVEREZ ce que vous CHERCHEZ

REVEILLEZ-VOUS!
REVEILLEZ-VOUS!
Le Magasin de Fourrure American
Offre d'ici au JOUR DE L'AN le plus grand assortiment de BEAUX BOAS EN FOURRURE

CASQUES! CASQUES! CASQUES!
Beaux Casques en Mouton de Perse valant \$7.00, \$9.00 et \$10.00 pour \$4.00 et \$6.00 en montant.

MANCHONS, MANCHONS
Belle Martre d'Alaska, loup marin de la mer du Sud, mouton de Perse, Lynx, renard, Lama, vison, chinchilla et mouton gris...

JOUR DE L'AN
JOUR DE L'AN
CHEZ
L. A. BEAUVAIS
pour le Jour de l'An, l'on donne la marchandise; il faut voir cela pour le croire.

Pantalon d'hommes, Pantalon d'hommes, Pantalon d'hommes, Pantalon d'hommes, Pantalon d'hommes, Pantalon d'hommes

Pardessus d'hommes, Pardessus d'hommes, Pardessus d'hommes, Pardessus d'hommes, Pardessus d'hommes, Pardessus d'hommes

Pardessus d'hommes pour \$4.75
qui se vendait autrefois, même à bon marché, à \$11.00

I. A. BEAUVAIS
2024 ET 2028 RUE NOTRE-DAME

LA SANTE AVANT TOUT!
Maliade dite à vue d'œil
Examen et Consultation Gratuite

CERTIFICAT
M. Lévesque, 23 septembre 1888.
J'ai perdu deux enfants de la consommation...

LE REMEDE DU PERE MATHIEU
M. P. OTTE, 115 rue St-Elizabeth
Nous prions les personnes d'aller s'informer avant de venir nous voir...

MANCHONS, MANCHONS
Belle Martre d'Alaska, loup marin de la mer du Sud, mouton de Perse, Lynx, renard, Lama, vison, chinchilla et mouton gris...

POUDRE-ECLAIR
POUR INSECTES
Pour que la POUDRE-ECLAIR produise son effet...

W. MAJOR
SEUL AGENT POUR LE CANADA
54 rue Bonsecours
MONTREAL

SIROP DU PRINCE DE GALLES
De Miss Harwood.
Ce sirop est préparé d'après une prescription de célèbre D. W. E. Rowman...

CRUSADER CARS!
MONTREAL

CRUSADER CARS!
MONTREAL

CRUSADER CARS!
MONTREAL

EDITION DE TROIS HEURES SAMEDI, 29 DECEMBRE

LA TAXE sur le revenu décaissée par le conseil municipal. — La taxe sur les églises, etc.

Une assemblée du conseil municipal a eu lieu hier après-midi, sous la présidence du maire Abbott.

Étaient assistés présents, les échevins Jacques Grenier, Jeannotte, Stevenson, Archibald, Malone, Rainville, White, Dubuc, Roland, H. Dufresne, Hamelin, Wilson, Kennedy, Martineau, Farrell, McBride, Grenier, Kennedy, Tansey, Perreault, Conroy, Clendinning et Rousseau.

Lechevin J. Grenier a proposé que la nouvelle charte de la ville fut approuvée telle qu'elle est.

Lechevin J. Grenier a dit qu'il n'a que faire de l'argent, mais qu'il aime à voir le conseil municipal approuver cette mesure.

Lechevin J. Grenier a dit qu'il n'a que faire de l'argent, mais qu'il aime à voir le conseil municipal approuver cette mesure.

Lechevin J. Grenier a dit qu'il n'a que faire de l'argent, mais qu'il aime à voir le conseil municipal approuver cette mesure.

Lechevin J. Grenier a dit qu'il n'a que faire de l'argent, mais qu'il aime à voir le conseil municipal approuver cette mesure.

Lechevin J. Grenier a dit qu'il n'a que faire de l'argent, mais qu'il aime à voir le conseil municipal approuver cette mesure.

Lechevin J. Grenier a dit qu'il n'a que faire de l'argent, mais qu'il aime à voir le conseil municipal approuver cette mesure.

Lechevin J. Grenier a dit qu'il n'a que faire de l'argent, mais qu'il aime à voir le conseil municipal approuver cette mesure.

Lechevin J. Grenier a dit qu'il n'a que faire de l'argent, mais qu'il aime à voir le conseil municipal approuver cette mesure.

Lechevin J. Grenier a dit qu'il n'a que faire de l'argent, mais qu'il aime à voir le conseil municipal approuver cette mesure.

Lechevin J. Grenier a dit qu'il n'a que faire de l'argent, mais qu'il aime à voir le conseil municipal approuver cette mesure.

Lechevin J. Grenier a dit qu'il n'a que faire de l'argent, mais qu'il aime à voir le conseil municipal approuver cette mesure.

Lechevin J. Grenier a dit qu'il n'a que faire de l'argent, mais qu'il aime à voir le conseil municipal approuver cette mesure.

Lechevin J. Grenier a dit qu'il n'a que faire de l'argent, mais qu'il aime à voir le conseil municipal approuver cette mesure.

Lechevin J. Grenier a dit qu'il n'a que faire de l'argent, mais qu'il aime à voir le conseil municipal approuver cette mesure.

Lechevin J. Grenier a dit qu'il n'a que faire de l'argent, mais qu'il aime à voir le conseil municipal approuver cette mesure.

Lechevin J. Grenier a dit qu'il n'a que faire de l'argent, mais qu'il aime à voir le conseil municipal approuver cette mesure.

Lechevin J. Grenier a dit qu'il n'a que faire de l'argent, mais qu'il aime à voir le conseil municipal approuver cette mesure.

Lechevin J. Grenier a dit qu'il n'a que faire de l'argent, mais qu'il aime à voir le conseil municipal approuver cette mesure.

Lechevin J. Grenier a dit qu'il n'a que faire de l'argent, mais qu'il aime à voir le conseil municipal approuver cette mesure.

Lechevin J. Grenier a dit qu'il n'a que faire de l'argent, mais qu'il aime à voir le conseil municipal approuver cette mesure.

Lechevin J. Grenier a dit qu'il n'a que faire de l'argent, mais qu'il aime à voir le conseil municipal approuver cette mesure.

Lechevin J. Grenier a dit qu'il n'a que faire de l'argent, mais qu'il aime à voir le conseil municipal approuver cette mesure.

Lechevin J. Grenier a dit qu'il n'a que faire de l'argent, mais qu'il aime à voir le conseil municipal approuver cette mesure.

Lechevin J. Grenier a dit qu'il n'a que faire de l'argent, mais qu'il aime à voir le conseil municipal approuver cette mesure.

L. A. BEAUVAIS

Devant abandonner le département de hardes faites, on vendra à grande sacrification. Nos 2024 et 2025 rue Notre-Dame.

Prépare aussi bon marché que les maîtres en soie, chez Francœur et Sainte Marie, 1507 rue Sainte Catherine.

Manteau de Mouton de Perse. Presque aussi bon marché que les maîtres en soie, chez Francœur et Sainte Marie, 1507 rue Sainte Catherine.

Musique à Motif Prix. Jusqu'à la fin de décembre, la musique en feuilles sera vendue à moitié prix, et les volumes à 25 pour cent de réduction.

Cadeaux pour les Fêtes. Noël et le Jour de l'An, le temps des surprises agréables et des cadeaux.

Comté de Vaudreuil. La société d'agriculture de Vaudreuil No 1, a élu pour ses directeurs les messieurs suivants.

Jeune femme malheureuse. Il y a deux ans, un courtier nommé W. A. Lloyd, épousa une jeune fille canadienne-française, fille d'un boucher de cette ville.

Excitation est à son comble. L'excitation est à son comble, car l'on voit d'apercevoir les queues de chiens supposés de l'assassin et l'on commençait à crier "à l'assassin" quand on entendit la cloche d'alarme de l'une des ambulances.

Proposé par MM. L. Gouin et Ch. Lacroix. Proposé par MM. L. Gouin et Ch. Lacroix.

La fête de Noël à Saint-Stanislas de Kostka. La grande fête de Noël a été célébrée avec une solennité extraordinaire dans cette paroisse.

Notre belle église, bien illuminée par la messe de minuit, offrait un très beau coup d'œil.

La messe du second ton harmonisée de Fabre Perrault. La messe du second ton harmonisée de Fabre Perrault, a été chantée avec le plus parfait accord par un chœur de quarante voix.

Les plus beaux Noël ont aussi été chantés à la messe basse par les élèves du village.

Proposé par MM. L. Gouin et Ch. Lacroix. Proposé par MM. L. Gouin et Ch. Lacroix.

Visites du Jour de l'An. Au renouvellement de l'année, les visites sont de rigueur.

On a toute la première semaine de janvier comme d'habitude, pour faire ses visites à ses cousins, cousines ou autres personnes.

On a toute la première semaine de janvier comme d'habitude, pour faire ses visites à ses cousins, cousines ou autres personnes.

On a toute la première semaine de janvier comme d'habitude, pour faire ses visites à ses cousins, cousines ou autres personnes.

On a toute la première semaine de janvier comme d'habitude, pour faire ses visites à ses cousins, cousines ou autres personnes.

On a toute la première semaine de janvier comme d'habitude, pour faire ses visites à ses cousins, cousines ou autres personnes.

On a toute la première semaine de janvier comme d'habitude, pour faire ses visites à ses cousins, cousines ou autres personnes.

On a toute la première semaine de janvier comme d'habitude, pour faire ses visites à ses cousins, cousines ou autres personnes.

On a toute la première semaine de janvier comme d'habitude, pour faire ses visites à ses cousins, cousines ou autres personnes.

On a toute la première semaine de janvier comme d'habitude, pour faire ses visites à ses cousins, cousines ou autres personnes.

On a toute la première semaine de janvier comme d'habitude, pour faire ses visites à ses cousins, cousines ou autres personnes.

On a toute la première semaine de janvier comme d'habitude, pour faire ses visites à ses cousins, cousines ou autres personnes.

On a toute la première semaine de janvier comme d'habitude, pour faire ses visites à ses cousins, cousines ou autres personnes.

On a toute la première semaine de janvier comme d'habitude, pour faire ses visites à ses cousins, cousines ou autres personnes.

On a toute la première semaine de janvier comme d'habitude, pour faire ses visites à ses cousins, cousines ou autres personnes.

On a toute la première semaine de janvier comme d'habitude, pour faire ses visites à ses cousins, cousines ou autres personnes.

GRANDE EXPOSITION D'OBJETS POUR ETRENNES C. O. BEAUCHEMIN & FILS 256 & 258 RUE SAINT-PAUL, MONTREAL.

REDUCTION DE PRIX DURANT LE MOIS DE DECEMBRE PRESENTS DE NOCES ET DE NOEL A PRIX REDUITS

Watson & Pelton, 53 Rue Saint-Sulpice. Agents Manufacturiers.

N. E. HAMILTON & CIE 1888 A 1896 RUE NOTRE-DAME

Notre Vente Annuelle sans Reserve COMMENCERA VERS LE 7 JANVIER

N. E. HAMILTON & CIE BLOC GLENORA

LA FABRIQUE DE GANTS MONTREAL THIBODEAU & BOURDON

A. HURTEAU & FRERE MARCHANDS DE BOIS DE SCIAGE

Fumez le Cigare "BILLIWE" 5 CENTS

FRENETTE FRERES Coiffe-Forts, Portes de Voûtes, Grilles en Fer.

British American Dyeing Co CHEMISES 10 CTS COLLETS 1/2 C

NOUVEAUTES 1889 J. B. ROLLAND & FILS

PRESENTS DE NOEL ET DU JOUR DE L'AN A. RONCARI

Edward's Desiccated Soup

LE JOHNSTON'S FLUID BEEF

BONBONS BONBONS POUR LES FETES

JOS. GUIFFERA 249 A, RUE ST. LAURENT

CENTRAL CHINA HALL L. DENEAU

FAITS POUR HOMMES DE TOUT AGE MALADIES DES HOMMES

M. V. LUBON 456 RUE ST-JACQUES

PEINTURES DE TOUTES SORTES

J. T. LETOURNEAU 269 RUE ST. PAUL

PEINTURES DE TOUTES SORTES

J. T. LETOURNEAU 269 RUE ST. PAUL

HERO CIGARS! Institut Médical

HOMMES

NOUVELLE SOURCE

J. A. GIARD & CIE

G. REINHARDT & FILS

A VENDRE

ARGENT A PRETER

L. BELANGER Notaire

F. X. ROY

\$2,000, \$5,000? Achetez un billet de la LOTERIE NATIONALE

PEINTURES DE TOUTES SORTES

J. T. LETOURNEAU 269 RUE ST. PAUL

EXTRA  
SAMEDI, 29 DECEMBRE

AMUSEMENTS  
THEATRE ROYAL—The White Slave.  
ACADEMIE DE MUSIQUE—The Paymaster  
Voir les annonces.

Mérolé  
Nous regrettons d'apprendre la mort de  
Mme Carroll, sœur de Mme Juge Wurtelle,  
décédée à Brooklyn, lundi.

Constatation de L'apoplexie  
Le Cour de Révision n'a pu rendre au-  
jourd'hui le jugement sur la constatation  
d'apoplexie de M. J. McShane, vu la  
maladie de l'honorable juge Levesque. Ce  
jugement sera rendu le jour suivant pro-  
chain.

Le Mariage  
On parla de M. James McShane, parmi  
les candidats, comme candidat à la mairie.  
Le nom de M. McShane n'est pas accueilli  
autrement qu'avec un sourire chez la plu-  
part des hommes sérieux. Il semble même  
qu'on se moque de l'honorable M. Abbott accep-  
tant de rester maire l'année prochaine.

Conciliabule  
Les libéraux ont tenu un conciliabule  
hier à Joliette, pour le choix d'un candidat  
en opposition à M. Ed. Guilbault. Mais  
rien n'est sorti de ce caucus. On a simple-  
ment décidé d'empêcher une élection par  
suspension à Joliette.

Le péché mignon d'un sergent  
Il règne chez un petit nombre d'hommes  
de police un peu de mécontentement con-  
tre un des sergents de la force, docteur d'in-  
telligence et d'habileté, du reste, mais  
chez qui la bourse de la vanité a acquis un  
développement plus grand que chez ses  
collègues. Il aime, dit-on, à se parer des  
plumes d'autrui et son péché mignon, qui  
s'est fait, cependant, se faire pardonner  
facilement par les chroniqueurs avides de  
nouvelles.

Vol audacieux  
Un vol audacieux a été commis, hier  
soir, sur la rue Notre-Dame Ouest. Vers  
6:30 heures, un homme de police du poste  
de la rue Chaboulay, en habit de civilien,  
fut arrêté par un individu qui se présen-  
ta à lui comme un homme à la vitrine du  
joaillier Richard Hensley, 2011 rue Notre-  
Dame. Cet homme brisa une des vitres du  
plus grand magasin du monde, s'empara  
d'une montre d'argent et poursuivit sa  
route bien tranquillement. Le constable  
parvint sur ses talons et le pria de dîner chez  
le sergent Charbonneau. Le voleur fit  
alors le poché, mais refusa de donner  
son nom. Le magistrat de police l'a com-  
mis à la cour criminelle.

Vol chez la police  
Un voleur, à qui la nature a prodigué un  
toupet prodigieux, s'est rendu coupable  
d'escroquerie, hier, dans le bureau de poli-  
ce même. Un homme qui s'appelle  
Ritchie, était venu raconter aux détectives  
un vol dont elle a été victime et demander  
l'arrestation d'une personne qu'elle soup-  
çonnait de ce vol.

Elle rencontra dans le couloir un jeune  
homme qui se donna comme agent de sé-  
curité et lui demanda une pistole afin de  
tenir un mandat d'amener contre l'auteur  
présusé du vol.

Le prétendu détective n'était qu'un es-  
croc. On n'en a pas eu de nouvelles.

Cours de peinture pour les jeunes filles  
M. René Quantin, artiste peintre, établi  
en cette ville depuis quelques mois seule-  
ment, a déjà fait beaucoup pour reprendre  
parmi nous le goût de l'art, et veut faire  
plus encore.

A part l'école qu'il a ouverte, il y a quel-  
ques temps, pour les jeunes garçons, et qui  
est un bon succès, il se propose d'en faire  
un autre pour les jeunes filles. Il ouvrira  
au printemps prochain, commençant le  
1<sup>er</sup> janvier 1899, un cours d'art, de dessin,  
de sculpture et d'art pour les demoiselles,  
qui aura lieu chaque samedi, de 10 heures du  
matin à midi et demi, au prix de une  
dixième par leçon. 75 rue des Alle-  
mands.

Mort de M. Alex. Murray  
Nous avons le regret d'annoncer la mort  
de M. Alexander Murray, le grand et bon  
compagnon du Richelieu et de la ligne de  
steamer "Beaver".

M. Murray était indisposé depuis quel-  
ques jours mais sa maladie n'avait aucun  
caractère alarmant. La maladie a changé  
tout à coup et ce matin à quatre heures il  
rendit le dernier soupir à sa résidence,  
à la Côte Saint-Louis.

M. Murray était un citoyen bien connu  
et très estimé. Homme d'affaires, et ci-  
toyen intègre, inspirant beaucoup de confi-  
ance et il était à sa mort le président de  
deux grandes compagnies de navigation.  
Nous offrons nos plus sincères condo-  
lances à sa famille.

Petites Nouvelles  
L'armée du salut a encore donné à  
soutenir à six ou sept cents pauvres hier  
soir.

Un commencement d'incendie a fait,  
hier, quelques dégâts au No. 301 rue  
Craig.

On demandera, à la prochaine session  
du parlement de Québec, l'èrection civile  
de la paroisse de Saint-Jacques, à Montréal.

Une assemblée du comité des chemins  
a eu lieu hier après-midi, à laquelle on n'a  
fait que signer quelques mandats.

La grande M. de la cure de Sainte-  
Geneviève a été incendié lundi, avec les  
voitures et tout ce qu'elle contenait.  
Pertes, \$600.

Les Anglais qui reculent  
Tout le monde est intrigué du phéno-  
mène qui se produit depuis trente ans  
dans les Cantons de l'Est, d'abord obser-  
vés par les Anglais et les Ecossais; au-  
jourd'hui aux trois quarts par les  
Canadiens-Français. Les Anglais reculent  
devant l'élément français, plus fort, plus  
vivant, plus puissant que l'élément  
anglais. C'est la preuve que le sol au  
sud des Cantons de l'Est n'est pas  
encore occupé par les Anglais, mais par  
les Canadiens-Français.

Le colonel Rhodes  
Québec, 29—Le colonel Rhodes est ar-  
rivé de Montréal aujourd'hui.

La Gazette du Canada  
OTTAWA, 28—La Gazette du Canada con-  
tendra demain un avis de demande de  
lettres patentes pour la formation d'une  
société de M. McLaren Rose avec un capital d'un  
demi million et sa principale place d'affaires  
à Ottawa.

—Avis sont donnés par la Compagnie de  
Pont de la Grande Rivière, la Compagnie  
du Chemin de Fer Central de l'Ontario,  
la Compagnie de Chemin de Fer de  
Joliette et de Massé, de leur intention de  
faire un pont sur l'extension de temps.

La Gazette du Canada d'aujourd'hui  
contient la nomination des officiers au-  
torisés comme extra adjoint de camp dans  
l'état-major du gouverneur général.

Le lieutenant-colonel P. A. Landry,  
du 1<sup>er</sup> bataillon de Colman et l'1<sup>er</sup>;  
le lieutenant-colonel J. R. Armstrong,  
du Nouveau Brunswick; le lieutenant-  
colonel J. Renington; le lieutenant-  
colonel A. Curran, de Halifax; le lieuten-  
ant-colonel G. D. Dawson, de Toronto;  
le lieutenant-colonel E. G. Prior, M.P.,  
de la Colombie Anglaise; le major  
Short; le major Prevost, du 6<sup>e</sup> bataillon,  
de Montréal.

Lord Stanley, gouverneur général du  
Canada, tiendra un *at home* ici, le jour de  
l'an, et à Toronto le 2 janvier.

NOUVELLES DE FLAMBEAN. WI-  
FLAMBEAN, 24—Il fait toujours bien  
beau et bien chaud par ici. Il n'est venu  
encore que deux petits brulards de  
neige et on ne s'attend pas à un grand  
début, et aujourd'hui il pleut. A part  
cette pluie, il n'y a eu depuis trois  
mois et la terre est à peine gelée.

Le nouveau chemin de fer d'Ar-  
genton  
SAINT-ANDRÉ, Que., 28—Le règlement  
soumis par la paroisse de Saint-André  
pour obtenir l'approbation ou la désap-  
probation de la loi de l'Etat, en ce qui  
concerne un chemin de fer de 100,000 à un  
chemin de fer de 200,000, a été voté  
par le conseil de l'Etat. Le chemin de fer  
de la paroisse de Saint-André a été  
approuvé par le conseil de l'Etat. Le  
chemin de fer de la paroisse de Saint-André  
a été approuvé par le conseil de l'Etat.

Les meurtres de Whitechapel  
LONDRES, 28—Le meurtre de White-  
chapel a, paraît-il, changé son caractère.  
On trouve ce matin à Bradford, dans  
une école, le cadavre d'une jeune fille,  
qui avait été tuée par un homme qui  
s'appelle John Gill. On lui avait enlevé  
les yeux, les bras et les jambes; on lui  
avait enlevé le nez, les oreilles, les bras  
et les jambes; on lui avait enlevé le nez,  
les oreilles, les bras et les jambes; on  
lui avait enlevé le nez, les oreilles, les  
bras et les jambes; on lui avait enlevé  
le nez, les oreilles, les bras et les jam-  
bes; on lui avait enlevé le nez, les oreil-  
les, les bras et les jambes; on lui avait  
enlevé le nez, les oreilles, les bras et  
les jambes; on lui avait enlevé le nez,  
les oreilles, les bras et les jambes; on  
lui avait enlevé le nez, les oreilles, les  
bras et les jambes; on lui avait enlevé  
le nez, les oreilles, les bras et les jam-  
bes; on lui avait enlevé le nez, les oreil-  
les, les bras et les jambes; on lui avait  
enlevé le nez, les oreilles, les bras et  
les jambes; on lui avait enlevé le nez,  
les oreilles, les bras et les jambes; on  
lui avait enlevé le nez, les oreilles, les  
bras et les jambes; on lui avait enlevé  
le nez, les oreilles, les bras et les jam-  
bes; on lui avait enlevé le nez, les oreil-  
les, les bras et les jambes; on lui avait  
enlevé le nez, les oreilles, les bras et  
les jambes; on lui avait enlevé le nez,  
les oreilles, les bras et les jambes; on  
lui avait enlevé le nez, les oreilles, les  
bras et les jambes; on lui avait enlevé  
le nez, les oreilles, les bras et les jam-  
bes; on lui avait enlevé le nez, les oreil-  
les, les bras et les jambes; on lui avait  
enlevé le nez, les oreilles, les bras et  
les jambes; on lui avait enlevé le nez,  
les oreilles, les bras et les jambes; on  
lui avait enlevé le nez, les oreilles, les  
bras et les jambes; on lui avait enlevé  
le nez, les oreilles, les bras et les jam-  
bes; on lui avait enlevé le nez, les oreil-  
les, les bras et les jambes; on lui avait  
enlevé le nez, les oreilles, les bras et  
les jambes; on lui avait enlevé le nez,  
les oreilles, les bras et les jambes; on  
lui avait enlevé le nez, les oreilles, les  
bras et les jambes; on lui avait enlevé  
le nez, les oreilles, les bras et les jam-  
bes; on lui avait enlevé le nez, les oreil-  
les, les bras et les jambes; on lui avait  
enlevé le nez, les oreilles, les bras et  
les jambes; on lui avait enlevé le nez,  
les oreilles, les bras et les jambes; on  
lui avait enlevé le nez, les oreilles, les  
bras et les jambes; on lui avait enlevé  
le nez, les oreilles, les bras et les jam-  
bes; on lui avait enlevé le nez, les oreil-  
les, les bras et les jambes; on lui avait  
enlevé le nez, les oreilles, les bras et  
les jambes; on lui avait enlevé le nez,  
les oreilles, les bras et les jambes; on  
lui avait enlevé le nez, les oreilles, les  
bras et les jambes; on lui avait enlevé  
le nez, les oreilles, les bras et les jam-  
bes; on lui avait enlevé le nez, les oreil-  
les, les bras et les jambes; on lui avait  
enlevé le nez, les oreilles, les bras et  
les jambes; on lui avait enlevé le nez,  
les oreilles, les bras et les jambes; on  
lui avait enlevé le nez, les oreilles, les  
bras et les jambes; on lui avait enlevé  
le nez, les oreilles, les bras et les jam-  
bes; on lui avait enlevé le nez, les oreil-  
les, les bras et les jambes; on lui avait  
enlevé le nez, les oreilles, les bras et  
les jambes; on lui avait enlevé le nez,  
les oreilles, les bras et les jambes; on  
lui avait enlevé le nez, les oreilles, les  
bras et les jambes; on lui avait enlevé  
le nez, les oreilles, les bras et les jam-  
bes; on lui avait enlevé le nez, les oreil-  
les, les bras et les jambes; on lui avait  
enlevé le nez, les oreilles, les bras et  
les jambes; on lui avait enlevé le nez,  
les oreilles, les bras et les jambes; on  
lui avait enlevé le nez, les oreilles, les  
bras et les jambes; on lui avait enlevé  
le nez, les oreilles, les bras et les jam-  
bes; on lui avait enlevé le nez, les oreil-  
les, les bras et les jambes; on lui avait  
enlevé le nez, les oreilles, les bras et  
les jambes; on lui avait enlevé le nez,  
les oreilles, les bras et les jambes; on  
lui avait enlevé le nez, les oreilles, les  
bras et les jambes; on lui avait enlevé  
le nez, les oreilles, les bras et les jam-  
bes; on lui avait enlevé le nez, les oreil-  
les, les bras et les jambes; on lui avait  
enlevé le nez, les oreilles, les bras et  
les jambes; on lui avait enlevé le nez,  
les oreilles, les bras et les jambes; on  
lui avait enlevé le nez, les oreilles, les  
bras et les jambes; on lui avait enlevé  
le nez, les oreilles, les bras et les jam-  
bes; on lui avait enlevé le nez, les oreil-  
les, les bras et les jambes; on lui avait  
enlevé le nez, les oreilles, les bras et  
les jambes; on lui avait enlevé le nez,  
les oreilles, les bras et les jambes; on  
lui avait enlevé le nez, les oreilles, les  
bras et les jambes; on lui avait enlevé  
le nez, les oreilles, les bras et les jam-  
bes; on lui avait enlevé le nez, les oreil-  
les, les bras et les jambes; on lui avait  
enlevé le nez, les oreilles, les bras et  
les jambes; on lui avait enlevé le nez,  
les oreilles, les bras et les jambes; on  
lui avait enlevé le nez, les oreilles, les  
bras et les jambes; on lui avait enlevé  
le nez, les oreilles, les bras et les jam-  
bes; on lui avait enlevé le nez, les oreil-  
les, les bras et les jambes; on lui avait  
enlevé le nez, les oreilles, les bras et  
les jambes; on lui avait enlevé le nez,  
les oreilles, les bras et les jambes; on  
lui avait enlevé le nez, les oreilles, les  
bras et les jambes; on lui avait enlevé  
le nez, les oreilles, les bras et les jam-  
bes; on lui avait enlevé le nez, les oreil-  
les, les bras et les jambes; on lui avait  
enlevé le nez, les oreilles, les bras et  
les jambes; on lui avait enlevé le nez,  
les oreilles, les bras et les jambes; on  
lui avait enlevé le nez, les oreilles, les  
bras et les jambes; on lui avait enlevé  
le nez, les oreilles, les bras et les jam-  
bes; on lui avait enlevé le nez, les oreil-  
les, les bras et les jambes; on lui avait  
enlevé le nez, les oreilles, les bras et  
les jambes; on lui avait enlevé le nez,  
les oreilles, les bras et les jambes; on  
lui avait enlevé le nez, les oreilles, les  
bras et les jambes; on lui avait enlevé  
le nez, les oreilles, les bras et les jam-  
bes; on lui avait enlevé le nez, les oreil-  
les, les bras et les jambes; on lui avait  
enlevé le nez, les oreilles, les bras et  
les jambes; on lui avait enlevé le nez,  
les oreilles, les bras et les jambes; on  
lui avait enlevé le nez, les oreilles, les  
bras et les jambes; on lui avait enlevé  
le nez, les oreilles, les bras et les jam-  
bes; on lui avait enlevé le nez, les oreil-  
les, les bras et les jambes; on lui avait  
enlevé le nez, les oreilles, les bras et  
les jambes; on lui avait enlevé le nez,  
les oreilles, les bras et les jambes; on  
lui avait enlevé le nez, les oreilles, les  
bras et les jambes; on lui avait enlevé  
le nez, les oreilles, les bras et les jam-  
bes; on lui avait enlevé le nez, les oreil-  
les, les bras et les jambes; on lui avait  
enlevé le nez, les oreilles, les bras et  
les jambes; on lui avait enlevé le nez,  
les oreilles, les bras et les jambes; on  
lui avait enlevé le nez, les oreilles, les  
bras et les jambes; on lui avait enlevé  
le nez, les oreilles, les bras et les jam-  
bes; on lui avait enlevé le nez, les oreil-  
les, les bras et les jambes; on lui avait  
enlevé le nez, les oreilles, les bras et  
les jambes; on lui avait enlevé le nez,  
les oreilles, les bras et les jambes; on  
lui avait enlevé le nez, les oreilles, les  
bras et les jambes; on lui avait enlevé  
le nez, les oreilles, les bras et les jam-  
bes; on lui avait enlevé le nez, les oreil-  
les, les bras et les jambes; on lui avait  
enlevé le nez, les oreilles, les bras et  
les jambes; on lui avait enlevé le nez,  
les oreilles, les bras et les jambes; on  
lui avait enlevé le nez, les oreilles, les  
bras et les jambes; on lui avait enlevé  
le nez, les oreilles, les bras et les jam-  
bes; on lui avait enlevé le nez, les oreil-  
les, les bras et les jambes; on lui avait  
enlevé le nez, les oreilles, les bras et  
les jambes; on lui avait enlevé le nez,  
les oreilles, les bras et les jambes; on  
lui avait enlevé le nez, les oreilles, les  
bras et les jambes; on lui avait enlevé  
le nez, les oreilles, les bras et les jam-  
bes; on lui avait enlevé le nez, les oreil-  
les, les bras et les jambes; on lui avait  
enlevé le nez, les oreilles, les bras et  
les jambes; on lui avait enlevé le nez,  
les oreilles, les bras et les jambes; on  
lui avait enlevé le nez, les oreilles, les  
bras et les jambes; on lui avait enlevé  
le nez, les oreilles, les bras et les jam-  
bes; on lui avait enlevé le nez, les oreil-  
les, les bras et les jambes; on lui avait  
enlevé le nez, les oreilles, les bras et  
les jambes; on lui avait enlevé le nez,  
les oreilles, les bras et les jambes; on  
lui avait enlevé le nez, les oreilles, les  
bras et les jambes; on lui avait enlevé  
le nez, les oreilles, les bras et les jam-  
bes; on lui avait enlevé le nez, les oreil-  
les, les bras et les jambes; on lui avait  
enlevé le nez, les oreilles, les bras et  
les jambes; on lui avait enlevé le nez,  
les oreilles, les bras et les jambes; on  
lui avait enlevé le nez, les oreilles, les  
bras et les jambes; on lui avait enlevé  
le nez, les oreilles, les bras et les jam-  
bes; on lui avait enlevé le nez, les oreil-  
les, les bras et les jambes; on lui avait  
enlevé le nez, les oreilles, les bras et  
les jambes; on lui avait enlevé le nez,  
les oreilles, les bras et les jambes; on  
lui avait enlevé le nez, les oreilles, les  
bras et les jambes; on lui avait enlevé  
le nez, les oreilles, les bras et les jam-  
bes; on lui avait enlevé le nez, les oreil-  
les, les bras et les jambes; on lui avait  
enlevé le nez, les oreilles, les bras et  
les jambes; on lui avait enlevé le nez,  
les oreilles, les bras et les jambes; on  
lui avait enlevé le nez, les oreilles, les  
bras et les jambes; on lui avait enlevé  
le nez, les oreilles, les bras et les jam-  
bes; on lui avait enlevé le nez, les oreil-  
les, les bras et les jambes; on lui avait  
enlevé le nez, les oreilles, les bras et  
les jambes; on lui avait enlevé le nez,  
les oreilles, les bras et les jambes; on  
lui avait enlevé le nez, les oreilles, les  
bras et les jambes; on lui avait enlevé  
le nez, les oreilles, les bras et les jam-  
bes; on lui avait enlevé le nez, les oreil-  
les, les bras et les jambes; on lui avait  
enlevé le nez, les oreilles, les bras et  
les jambes; on lui avait enlevé le nez,  
les oreilles, les bras et les jambes; on  
lui avait enlevé le nez, les oreilles, les  
bras et les jambes; on lui avait enlevé  
le nez, les oreilles, les bras et les jam-  
bes; on lui avait enlevé le nez, les oreil-  
les, les bras et les jambes; on lui avait  
enlevé le nez, les oreilles, les bras et  
les jambes; on lui avait enlevé le nez,  
les oreilles, les bras et les jambes; on  
lui avait enlevé le nez, les oreilles, les  
bras et les jambes; on lui avait enlevé  
le nez, les oreilles, les bras et les jam-  
bes; on lui avait enlevé le nez, les oreil-  
les, les bras et les jambes; on lui avait  
enlevé le nez, les oreilles, les bras et  
les jambes; on lui avait enlevé le nez,  
les oreilles, les bras et les jambes; on  
lui avait enlevé le nez, les oreilles, les  
bras et les jambes; on lui avait enlevé  
le nez, les oreilles, les bras et les jam-  
bes; on lui avait enlevé le nez, les oreil-  
les, les bras et les jambes; on lui avait  
enlevé le nez, les oreilles, les bras et  
les jambes; on lui avait enlevé le nez,  
les oreilles, les bras et les jambes; on  
lui avait enlevé le nez, les oreilles, les  
bras et les jambes; on lui avait enlevé  
le nez, les oreilles, les bras et les jam-  
bes; on lui avait enlevé le nez, les oreil-  
les, les bras et les jambes; on lui avait  
enlevé le nez, les oreilles, les bras et  
les jambes; on lui avait enlevé le nez,  
les oreilles, les bras et les jambes; on  
lui avait enlevé le nez, les oreilles, les  
bras et les jambes; on lui avait enlevé  
le nez, les oreilles, les bras et les jam-  
bes; on lui avait enlevé le nez, les oreil-  
les, les bras et les jambes; on lui avait  
enlevé le nez, les oreilles, les bras et  
les jambes; on lui avait enlevé le nez,  
les oreilles, les bras et les jambes; on  
lui avait enlevé le nez, les oreilles, les  
bras et les jambes; on lui avait enlevé  
le nez, les oreilles, les bras et les jam-  
bes; on lui avait enlevé le nez, les oreil-  
les, les bras et les jambes; on lui avait  
enlevé le nez, les oreilles, les bras et  
les jambes; on lui avait enlevé le nez,  
les oreilles, les bras et les jambes; on  
lui avait enlevé le nez, les oreilles, les  
bras et les jambes; on lui avait enlevé  
le nez, les oreilles, les bras et les jam-  
bes; on lui avait enlevé le nez, les oreil-  
les, les bras et les jambes; on lui avait  
enlevé le nez, les oreilles, les bras et  
les jambes; on lui avait enlevé le nez,  
les oreilles, les bras et les jambes; on  
lui avait enlevé le nez, les oreilles, les  
bras et les jambes; on lui avait enlevé  
le nez, les oreilles, les bras et les jam-  
bes; on lui avait enlevé le nez, les oreil-  
les, les bras et les jambes; on lui avait  
enlevé le nez, les oreilles, les bras et  
les jambes; on lui avait enlevé le nez,  
les oreilles, les bras et les jambes; on  
lui avait enlevé le nez, les oreilles, les  
bras et les jambes; on lui avait enlevé  
le nez, les oreilles, les bras et les jam-  
bes; on lui avait enlevé le nez, les oreil-  
les, les bras et les jambes; on lui avait  
enlevé le nez, les oreilles, les bras et  
les jambes; on lui avait enlevé le nez,  
les oreilles, les bras et les jambes; on  
lui avait enlevé le nez, les oreilles, les  
bras et les jambes; on lui avait enlevé  
le nez, les oreilles, les bras et les jam-  
bes; on lui avait enlevé le nez, les oreil-  
les, les bras et les jambes; on lui avait  
enlevé le nez, les oreilles, les bras et  
les jambes; on lui avait enlevé le nez,  
les oreilles, les bras et les jambes; on  
lui avait enlevé le nez, les oreilles, les  
bras et les jambes; on lui avait enlevé  
le nez, les oreilles, les bras et les jam-  
bes; on lui avait enlevé le nez, les oreil-  
les, les bras et les jambes; on lui avait  
enlevé le nez, les oreilles, les bras et  
les jambes; on lui avait enlevé le nez,  
les oreilles, les bras et les jambes; on  
lui avait enlevé le nez, les oreilles, les  
bras et les jambes; on lui avait enlevé  
le nez, les oreilles, les bras et les jam-  
bes; on lui avait enlevé le nez, les oreil-  
les, les bras et les jambes; on lui avait  
enlevé le nez, les oreilles, les bras et  
les jambes; on lui avait enlevé le nez,  
les oreilles, les bras et les jambes; on  
lui avait enlevé le nez, les oreilles, les  
bras et les jambes; on lui avait enlevé  
le nez, les oreilles, les bras et les jam-  
bes; on lui avait enlevé le nez, les oreil-  
les, les bras et les jambes; on lui avait  
enlevé le nez, les oreilles, les bras et  
les jambes; on lui avait enlevé le nez,  
les oreilles, les bras et les jambes; on  
lui avait enlevé le nez, les oreilles, les  
bras et les jambes; on lui avait enlevé  
le nez, les oreilles, les bras et les jam-  
bes; on lui avait enlevé le nez, les oreil-  
les, les bras et les jambes; on lui avait  
enlevé le nez, les oreilles, les bras et  
les jambes; on lui avait enlevé le nez,  
les oreilles, les bras et les jambes; on  
lui avait enlevé le nez, les oreilles, les  
bras et les jambes; on lui avait enlevé  
le nez, les oreilles, les bras et les jam-  
bes; on lui avait enlevé le nez, les oreil-  
les, les bras et les jambes; on lui avait  
enlevé le nez, les oreilles, les bras et  
les jambes; on lui avait enlevé le nez,  
les oreilles, les bras et les jambes; on  
lui avait enlevé le nez, les oreilles, les  
bras et les jambes; on lui avait enlevé  
le nez, les oreilles, les bras et les jam-  
bes; on lui avait enlevé le nez, les oreil-  
les, les bras et les jambes; on lui avait  
enlevé le nez, les oreilles, les bras et  
les jambes; on lui avait enlevé le nez,  
les oreilles, les bras et les jambes; on  
lui avait enlevé le nez, les oreilles, les  
bras et les jambes; on lui avait enlevé  
le nez, les oreilles, les bras et les jam-  
bes; on lui avait enlevé le nez, les oreil-  
les, les bras et les jambes; on lui avait  
enlevé le nez, les oreilles, les bras et  
les jambes; on lui avait enlevé le nez,  
les oreilles, les bras et les jambes; on  
lui avait enlevé le nez, les oreilles, les  
bras et les jambes; on lui avait enlevé  
le nez, les oreilles, les bras et les jam-  
bes; on lui avait enlevé le nez, les oreil-  
les, les bras et les jambes; on lui avait  
enlevé le nez, les oreilles, les bras et  
les jambes; on lui avait enlevé le nez,  
les oreilles, les bras et les jambes; on  
lui avait enlevé le nez, les oreilles, les  
bras et les jambes; on lui avait enlevé  
le nez, les oreilles, les bras et les jam-  
bes; on lui avait enlevé le nez, les oreil-  
les, les bras et les jambes; on lui avait  
enlevé le nez, les oreilles, les bras et  
les jambes; on lui avait enlevé le nez,  
les oreilles, les bras et les jambes; on  
lui avait enlevé le nez, les oreilles, les  
bras et les jambes; on lui avait enlevé  
le nez, les oreilles, les bras et les jam-  
bes; on lui avait enlevé le nez, les oreil-  
les, les bras et les jambes; on lui avait  
enlevé le nez, les oreilles, les bras et  
les jambes; on lui avait enlevé le nez,  
les oreilles, les bras et les jambes; on  
lui avait enlevé le nez, les oreilles, les  
bras et les jambes; on lui avait enlevé  
le nez, les oreilles, les bras et les jam-  
bes; on lui avait enlevé le nez, les oreil-  
les, les bras et les jambes; on lui avait  
enlevé le nez, les oreilles, les bras et  
les jambes; on lui avait enlevé le nez,  
les oreilles, les bras et les jambes; on  
lui avait enlevé le nez, les oreilles, les  
bras et les jambes; on lui avait enlevé  
le nez, les oreilles, les bras et les jam-  
bes; on lui avait enlevé le nez, les oreil-  
les, les bras et les jambes; on lui avait  
enlevé le nez, les oreilles, les bras et  
les jambes; on lui avait enlevé le nez,  
les oreilles, les bras et les jambes; on  
lui avait enlevé le nez, les oreilles, les  
bras et les jambes; on lui avait enlevé  
le nez, les oreilles, les bras et les jam-  
bes; on lui avait enlevé le nez, les oreil-  
les, les bras et les jambes; on lui avait  
enlevé le nez, les oreilles, les bras et  
les jambes; on lui avait enlevé le nez,  
les oreilles, les bras et les jambes; on  
lui avait enlevé le nez, les oreilles, les  
bras et les jambes; on lui avait enlevé  
le nez, les oreilles, les bras et les jam-  
bes; on lui avait enlevé le nez, les oreil-  
les, les bras et les jambes; on lui avait  
enlevé le nez, les oreilles, les bras et  
les jambes; on lui avait enlevé le nez,  
les oreilles, les bras et les jambes; on  
lui avait enlevé le nez, les oreilles, les  
bras et les jambes; on lui avait enlevé  
le nez, les oreilles, les bras et les jam-  
bes; on lui avait enlevé le nez, les oreil-  
les, les bras et les jambes; on lui avait  
enlevé le nez, les oreilles, les bras et  
les jambes; on lui avait enlevé le nez,  
les oreilles, les bras et les jambes; on  
lui avait enlevé le nez, les oreilles, les  
bras et les jambes; on lui avait enlevé  
le nez, les oreilles, les bras et les jam-  
bes; on lui avait enlevé le nez, les oreil-  
les, les bras et les jambes; on lui avait  
enlevé le nez, les oreilles, les bras et  
les jambes; on lui avait enlevé le nez,  
les oreilles, les bras et les jambes; on  
lui avait enlevé le nez, les oreilles, les  
bras et les jambes; on lui avait enlevé  
le nez, les oreilles, les bras et les jam-  
bes; on lui avait enlevé le nez, les oreil-  
les, les bras et les jambes; on lui avait  
enlevé le nez, les oreilles, les bras et  
les jambes; on lui avait enlevé le nez,  
les oreilles, les bras et les jambes; on  
lui avait enlevé le nez, les oreilles, les  
bras et les jambes; on lui avait enlevé  
le nez, les oreilles, les bras et les jam-  
bes; on lui avait enlevé le nez, les oreil-  
les, les bras et les jambes; on lui avait  
enlevé le nez, les oreilles, les bras et  
les jambes; on lui avait enlevé le nez,  
les oreilles, les bras et les jambes; on  
lui avait enlevé le nez, les oreilles, les  
bras et les jambes; on lui avait enlevé  
le nez, les oreilles, les bras et les jam-  
bes; on lui avait enlevé le nez, les oreil-  
les, les bras et les jambes; on lui avait  
enlevé le nez, les oreilles, les bras et  
les jambes; on lui avait enlevé le nez,  
les oreilles, les bras et les jambes; on  
lui avait enlevé le nez, les oreilles, les  
bras et les jambes; on lui avait enlevé  
le nez, les oreilles, les bras et les jam-  
bes; on lui avait enlevé le nez, les oreil-  
les, les bras et les jambes; on lui avait  
enlevé le nez, les oreilles, les bras et  
les jambes; on lui avait enlevé le nez,  
les oreilles, les bras et les jambes; on  
lui avait enlevé le nez, les oreilles, les  
bras et les jambes; on lui avait enlevé  
le nez, les oreilles, les bras et les jam-  
bes; on lui avait enlevé le nez, les oreil-  
les, les bras et les jambes; on lui avait  
enlevé le nez, les oreilles, les bras et  
les jambes; on lui avait enlevé le nez,  
les oreilles, les bras et les jambes; on  
lui avait enlevé le nez, les oreilles, les  
bras et les jambes; on lui avait enlevé  
le nez, les oreilles, les bras et les jam-  
bes; on lui avait enlevé le nez, les oreil-  
les, les bras et les jambes; on lui avait  
enlevé le nez, les oreilles, les bras et  
les jambes; on lui avait enlevé le nez,  
les oreilles, les bras et les jambes; on  
lui avait enlevé le nez, les oreilles, les  
bras et les jambes; on lui avait enlevé  
le nez, les oreilles, les bras et les jam-  
bes; on lui avait enlevé le nez, les oreil-  
les, les bras et les jambes; on lui avait  
enlevé le nez, les oreilles, les bras et  
les jambes; on lui avait enlevé le nez,  
les oreilles, les bras et les jambes; on  
lui avait enlevé le nez, les oreilles, les  
bras et les jambes; on lui avait enlevé  
le nez, les oreilles, les bras et les jam-  
bes; on lui avait enlevé le nez, les oreil-  
les, les bras et les jambes; on lui avait  
enlevé le nez, les oreilles, les bras et  
les jambes; on lui avait enlevé le nez,  
les oreilles, les bras et les jambes; on  
lui avait enlevé le nez, les oreilles, les  
bras et les jambes; on lui avait enlevé  
le nez, les oreilles, les bras et les jam-  
bes; on lui avait enlevé le nez, les oreil-  
les, les bras et les jambes; on lui avait  
enlevé le nez, les oreilles, les bras et  
les jambes; on lui avait enlevé le nez,  
les oreilles, les bras et les jambes; on  
lui avait enlevé le nez, les oreilles, les  
bras et les jambes; on lui avait enlevé  
le nez, les oreilles, les bras et les jam-  
bes; on lui avait enlevé le nez, les oreil-  
les, les bras et les jambes; on lui avait  
enlevé le nez, les oreilles, les bras et  
les jambes; on lui avait enlevé le nez,  
les oreilles, les bras et les jambes; on  
lui avait enlevé le nez, les oreilles, les  
bras et les jambes; on lui avait enlevé  
le nez, les oreilles, les bras et les jam-  
bes; on lui avait enlevé le nez, les oreil-  
les, les bras et les jambes; on lui avait  
enlevé le nez, les oreilles, les bras et  
les jambes; on lui avait enlevé le nez,  
les oreilles, les bras et les jambes; on  
lui avait enlevé le nez, les oreilles, les  
bras et les jambes; on lui avait enlevé  
le nez, les oreilles, les bras et les jam-  
bes; on lui avait enlevé le nez, les oreil-  
les, les bras et les jambes; on lui avait  
enlevé le nez, les oreilles, les bras et  
les jambes; on lui avait enlevé le nez,  
les oreilles, les bras et les jambes; on  
lui avait enlevé le nez, les oreilles, les  
bras et les jambes; on lui avait enlevé  
le nez, les oreilles, les bras et les jam-  
bes; on lui avait enlevé le nez, les oreil-  
les, les bras et les jambes; on lui avait  
enlevé le nez, les oreilles, les bras et  
les jambes; on lui avait enlevé le nez,  
les oreilles, les bras et les jambes; on  
lui avait enlevé le nez, les oreilles, les  
bras et les jambes; on lui avait enlevé  
le nez, les oreilles, les bras et les jam-  
bes; on lui avait enlevé le nez, les oreil-  
les, les bras et les jambes; on lui avait  
enlevé le nez, les oreilles, les bras et  
les jambes; on lui avait enlevé le nez,  
les oreilles, les bras et les jambes; on  
lui avait enlevé le nez, les oreilles, les  
bras et les jambes; on lui avait enlevé  
le nez, les oreilles, les bras et les jam-  
bes; on lui avait enlevé le nez, les oreil-  
les, les bras et les jambes; on lui avait  
enlevé le nez, les oreilles, les bras et  
les jambes; on lui avait enlevé le nez,  
les oreilles, les bras et les jambes; on  
lui avait enlevé le nez, les oreilles, les  
bras et les jambes; on lui avait enlevé  
le nez, les oreilles, les bras et les jam-  
bes; on lui avait enlevé le nez, les oreil-  
les, les bras et les jambes; on lui avait  
enlevé le nez, les oreilles, les bras et  
les jambes; on lui avait enlevé le nez,  
les oreilles, les bras et les jambes; on  
lui avait enlevé le nez, les oreilles, les  
bras et les jambes; on lui avait enlevé  
le nez, les oreilles, les bras et les jam-  
bes; on lui avait enlevé le nez, les oreil-  
les, les bras et les jambes; on lui avait  
enlevé le nez, les oreilles, les bras et  
les jambes; on lui avait enlevé le nez,  
les oreilles, les bras et les jambes; on  
lui avait enlevé le nez, les oreilles, les  
bras et les jambes; on lui avait enlevé  
le nez, les oreilles, les bras et les jam-  
bes; on lui avait enlevé le nez, les oreil-  
les, les bras et les jambes; on lui avait  
enlevé le nez, les oreilles, les bras et  
les jambes; on lui avait enlevé le nez,  
les oreilles, les bras et les jambes; on  
lui avait enlevé le nez, les oreilles, les  
bras et les jambes; on lui avait enlevé  
le nez, les oreilles, les bras et les jam-  
bes; on lui avait enlevé le nez, les oreil-  
les, les bras et les jambes; on lui avait  
enlevé le nez, les oreilles, les bras et  
les jambes; on lui avait enlevé le nez,  
les oreilles, les bras et les jambes; on  
lui avait enlevé le nez, les oreilles, les  
bras et les jambes; on lui avait enlevé  
le nez, les oreilles, les bras et les jam-<